



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 novembre 2014

Le cinq novembre deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, PALIS, PEAN, LOQUET, et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, SALEFRANQUE DUCOS-DUCQ et LETARGUA.

05-11-2014-05

Secrétaire de séance élu : Monsieur HILLOOU.

5) VENTE PARCELLE CCLO

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes de Lacq - Orthez souhaite rétrocéder la parcelle BI 86 située Lieu – dit « Au dessus de la Campagne » d'une superficie de 593 m² pour un euros symbolique et demande à l'assemblée l'autorisation l'achat de cette parcelle.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré 14 voix pour :

AUTORISE le Maire à l'achat de ladite parcelle,

AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire pour mener cette opération à bonne fin.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ